

AIDE MÉMOIRE POUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Nouveau : récupération à la déchetterie des flaconnages selon les informations suivantes :



Flaconnages

(corps creux)

Accepté :

- **ALIMENTAIRE**, bouteilles de lait, d'huile, de vinaigre, de miel, flacons de mayonnaise, de sauce tomate...
- **FLACONS DE PRODUITS MÉNAGERS ET D'HYGIÈNE**: lessive, adoucissant, shampooing, gel douche...
- **PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER SANS CLASSE DE TOXICITÉ**: détergents pour sols, vitres, inox, carrelages, WC, détartrants...

Doivent être éliminés dans les sacs poubelles blancs taxés :

- **PLASTIQUES SOUPLES** : sacs et films plastiques, pots de yaourt, barquettes de viande et autres, sachets et recharges, boîtes à œufs en plastiques, vaisselle et couverts jetables, pots de plantes, cageots, boîtes et autres ustensiles
- **POLYSTYRÈNE EXPANSÉ**: Sagex®, Styropor®, chips de protection...

>> Seuls les bouteilles et flacons en **PLASTIQUE CORPS CREUX** se recyclent



Gestion des déchets
pour le Nord Vaudois
www.strid.ch
tél. 024 424 01 11

Les horaires de la déchetterie sont disponibles sur le site internet www.oppens.ch et affichés au pilier public. Pour davantage d'informations, veuillez vous adresser à M. Albert Ravera, 079 342 57 01.

Elimination des déchets en fonction de leur nature

	Nature du déchet	Lieu d'évacuation
	Ordures ménagères Aussi appelées déchets urbains incinérables, elles sont produites par les ménages. Elles constituent la part non recyclable et non toxique des déchets urbains qui sont brûlés dans les usines d'incinération.	Déchetterie Collège
	Compostables Egalement appelés biodéchets ou déchets verts, les compostables sont des déchets organiques ménagers ou végétaux.	Déchetterie
	Papier et carton Il n'est plus nécessaire de ficeler ni de séparer le carton et le papier, qui peuvent être déposés en vrac dans la même benne.	Déchetterie
	PET On ne collecte et recycle que les bouteilles ayant contenu des boissons. Les récipients ayant contenu de l'huile, du vinaigre, du lait ou des produits cosmétiques doivent être déposés avec les flaconnages à la déchetterie.	Déchetterie Collège
	Fer-blanc On entend par fer-blanc les boîtes de conserve et les emballages en tôle d'acier portant le sigle "tôle d'acier recyclable".	Déchetterie Collège
	Piles Les piles et les accumulateurs usagés sont considérés comme des déchets spéciaux car ils contiennent des métaux lourds, extrêmement polluants.	Déchetterie
	Electronique Les appareils électroniques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères car leurs composants toxiques sont très polluants.	Déchetterie
	Inertes Les produits à base de terre composent ces déchets. Il s'agit donc de gravat, cailloux, porcelaine, carrelage.	Déchetterie
	Encombrants Les encombrants, aussi appelés encombrants incinérables, sont des déchets trop volumineux pour être mis dans un sac à poubelle de 110 litres.	Déchetterie
	Ferraille La ferraille, ou encombrants métalliques, regroupe tous les déchets métalliques, qu'ils soient ferreux (acier, fonte, etc.) ou non ferreux (cuivre, étain, zinc, aluminium, laiton, etc.).	Déchetterie
	Verre Seul le verre d'emballage (bouteilles ou bocaux) est collecté.	Déchetterie Collège
	Aluminium Sont récupérés avec l'aluminium, les canettes pour boissons, les barquettes d'aliments pour animaux domestiques, les tubes et tout autre emballage muni du logo "alu". Pour distinguer l'aluminium du plastique : lorsqu'il est chiffonné le premier le reste, tandis que le plastique revient à son état initial. Le plastique doit être éliminé dans les sacs poubelle taxés.	Déchetterie Collège (benne commune avec le fer-blanc)
	Déchets spéciaux ménagers Les déchets spéciaux ménagers (DSM) sont très nocifs pour l'homme et son environnement. Ils requièrent un traitement spécial.	Déchetterie
	Electroménager Les appareils électriques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères car leurs composants toxiques sont très polluants.	Déchetterie
	Bois Les déchets de bois proviennent de meubles, de poteaux, de planches. Certains bois ayant été traités par des produits chimiques dangereux pour l'environnement, ils ne pourront servir de combustible.	Déchetterie